L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

HUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 27 FEVRIER.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

REGULIERS DEPUIS LONGTEMPS ENTRE LA FRANCE

Les Vapeurs de cette Compagnie

[illegible]

Du Nord.

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 29 fév

WASHINGTON, capt. Surcouf, samedi, 7 mars.

VILLE-DE-PARIS, capt. Cherruau, samedi, 14 mars.

PEREIRE, capt. Jouet, samedi, 4 avril.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris la vie)

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $70.

Billets d'aller et retour à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs destinations qui veulent pour le continent, trouveront au Havre des correspondances [illegible] Hambourg et Brême.

Les billets de passagers de 1re classe et d'entrepont, délivrés à Liverpool et le continent, seront [illegible] à la ligne de steamers de Galena, partant de New-York tous les mercredis, sont à rendre au bureau.

Le steamer WESTERN METROPOLIS suivra et partira le SAMEDI 8 avril à 9 h. A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN,

Rue de la Course No. 198.

Pour New York, directement.

Ligne de steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants :

GEO. CROMWELL,

GEO. WASHINGTON,

CORTES,

ST LOUIS,

Le steamer

SUTORIS,

Whitehead, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 2 mars à 5 heures A. M.

Passage..... $30.

On prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via le Havre.

Départ, le MERCREDI, 6 mars, à 5 heures du soir

Le beau steamer de première classe,

JUNIATA,

capt Rotie,

Pour fret ou passage, s'adresser à

Ville Chenay, Agent,

Succursale Carondelet et Gravier.

Le steamer JAZOO, capt Catherine, suivra et partira pour régulier.

Bureaux de la Compagnie "Bun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP.

NOUVELLE ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour [illegible] expirée le 31 décembre 1871 :

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871 ..... $100,736 97

sur risques d'incendie 41,473 53

sur risques de mer 46,146 64

sur risques de rivière ..... [illegible]

[illegible] Risques non expirés de 1870 ..... 65,827 00

[illegible] Risques non ex-

[illegible] expirés de 1871 ..... $46,695 00

[illegible] remboursées 1,765 31

Montant net des primes $260,333 72

[illegible] etc., payés dans la même période :

[illegible] $28,566 36

[illegible] de

[illegible] 25,259 94

[illegible] de ri

[illegible] 22,252 56

$82,078 86

[illegible] Pour

[illegible] 41,660 46

[illegible] de

[illegible] 17,015 00

Réassurances $144,744 75

Impôtes générales et taxes $31,351 22

Intérêt, Ude scrip 10,750 00

$186,846 07

[illegible] Récompte et inté-

rêt [illegible] 49,944 65

$136,346 47

Bénéfice net $50,300 68

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est tiré sur le valeur la moins élevée du marché, au comptant :

218 bonds consolidés de la ville $166,779 09

180 bonds de la ville en faveur de chemins de fer 133,000 00

41 bonds sept pour cent de la ville 21,022 50

14 bonds de l'Etat 7,980 00

4 bonds de l'Odd Fellows' Hall Association 4,000 00

bonds de la Grand'Loge de la Louisiane 2,000 00

bonds du Turners' Association 1,000 00

Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc 168,041 72

Prêts Pupothé 30,250 00

prêts sur hypothèque 69,300 00

Fonds à recevoir 13,787 77

Scrip d'autres compagnies d'assurance 5,000 00

Primes en voie de recouvrement 16,251 20

En caisse 15,384 92

Total de l'actif $689,587 59

Etat qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

HOB ANDERSON Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'ORLEANS, Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Assermenté et signé personnellement par, le 25me jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,

Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer aux porteurs, ou leurs représentants légaux, à partir du dernier lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés. Un cent de plus déclaré en dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT par la troisième, sixième et neuvième partie-portion de l'espace restant à courir de la dite police, laquelle expirera le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera donné des certificats à dater du dixième jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1871 :

[illegible] R. J. Mott,

[illegible] Hugh Wilson,

R. [illegible] T. H. Hyde,

Charles [illegible] Richard Stevens,

J. [illegible] W. E. Seymour,

W. P. [illegible] J. C. Morris.

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

LES steamers suivants, on fer et à hautes pression, formeront cette ligne :

Algerine, Austin,
Clinton, City of Norfolk, Sterling,
I. C. Harris, W. G. Hewes, Morgan,
Josephine, Matagorda,
St. Mary, Whitney.

POUR GALVESTON, et BRAZOS-SANTIAGO.

MARLEN

continuera Jno Lovell,

Partira du pied de la rue St. Joseph,

MERCREDI, 28 février, à Midi.

Le fret pour Lavaca est déposé au wharf et [illegible]

Pour Galveston et Brazos Santiago via le Bayou Mississippi

Le steamer on fer

AUSTIN,

Capt. S. F. Farwell,

Partira du pied de la rue St. Joseph,

Les frais d'allège à Brazos sont à la charge et aux risques des consignataires.

Pour Galveston, Rockport, Corpus Christi, Pilotes et St-Mary,

via le Bayou Mississippi

Le steamer on fer

St. MARY,

Geo. E. Tripp, commandant,

Partira du pied de la rue St. Joseph,

Le fret pour Pilton et St-Mary est débarqué à Rockport.

Pour Galveston, Indianola, Lavaca, pour les passagers et le fret.

Par la voie de chemins de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LE CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, à 2 heures et demie et à 6 heures et demie,

à Brashear City, où la produiront le steamer

JOSEPHINE,

MARDIS et VENDREDIS.

WHITNEY,

Les MERCREDIS et les SAMEDIS.

CITY OF NORFOLK,

JEUDIS et DIMANCHES,

On peut acheter des billets et retour des chemins passés 5 heures du soir, tous les jours, excepté les dimanches aux bureaux des agents, au débarcadère du ferry, le matin du jour de départ.

CHAS A. WHITNEY & CO.,

Agents,

au coin des rues Magnolia et Natchez, N. O.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Irvington. — Le steamer de la malle des Etats Unis,

CAMELIA,

[illegible] au marcheur, à basse pression, [illegible] Hoover, partira pour les susdits ports LUNDIS et les JEUDIS, à 3 heures 45, précises, [illegible] 8 heures du matin ; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de Bayou de Jacques.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour : Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, et de Madisonville à 7 heures et demie le JEUDI matin.

Il ne sera certainement pas reçu de fret qui ne sera pas [illegible] et un reçu préalable en sera donné. Le bateau partira exactement à l'heure susdite, [illegible] Arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service a été régulier malgré du mauvais temps et de basses eaux.

JOSEPH M. SORIA,

Steamboat [illegible] AUX Nos 19 et 20 de la rue de Levée.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,

Pour Bayou Sara, Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ relliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO JANNEY, 120 Commerce.

Mobile 3m

Bâton Rouge.

Passagers de la Nouvelle-Orléans à la côte, à Bâton-Rouge, et au Bayou Sara-Route de Clinton-Port.

Partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 10 heures A. M.

A son retour à la N. O. il partira de Donaldsonville tous les Mardis et Vendredis matin, faisant le service de la côte le jour.

Le beau bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, remis à neuf, [illegible] J. C. Gilroy.—Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

Nov-3m E. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Baton Rouge et les Côtes.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Donaldsonville, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte.

Le beau bateau BART ABLE, capt. W. S. Barnes, [illegible] Abel, partira tous les lundi et vendredi à midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

6 Jan—3m ST. JOHN, 11 Commercial Place.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine voyageant de jour en jour, offrant un excellent moyen de communication et un bateau à vapeur, du marcheur et à passagers BENTLEY, capitaine Jos. Darbonne, commis M. M. Landry—Partira de la Nouvelle-Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte, ou, sur avis, il ira directement à Donaldsonville les mardis, jeudis et dimanches, s'arrêtera du matin à midi pour donner satisfaction à tout le monde.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Nov-3m E. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

Pour Donaldsonville, Fallsconrt, Thibodaux, Plattenville, Napoleonville, Labadieville Pilbotteau, Lockport, et tous les débarcadères intermédiaires desservis par le steamer Assomption et Lafourche. Le bateau à vapeur, d'un excellent tirant d'eau, TAHLEQUAH, capitaine Frank Dalferes, R. S. Strock, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Steamer régulier de la Côte et du Bayou Lafourche

LIZZIE HOPKINS

Jos. F. Acosta, capitaine. P. A. Charles et N. J. Dupuis, commis.

Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord

Un commis recevra ses ordres sur la Levée à la tête de la rue Canal, pour recevoir son fret et [illegible]

Paquebot des Opelousas.

Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

Le fort bateau à vapeur PEERLESS, capitaine H. H. Hyatt, [illegible] Fontaine, partira MARDI 27 février à 10 heures A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BRITTON A. PFEIFER,

31 Jan—3m 15 Rue Gravier.

Paquebot de la Côte, au-dessous de la Ville et Bayou Sale et Attakapas.

Le beau bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, capitaine N. Radich, commis E. P. Dupuy, partira les MERCREDIS à midi, pour Rheinhart et les SAMEDIS, à 4 heures P. M. pour Plaquemine "Nairie."

Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES WOOD.

No 81 de la rue Picton, entre les rues Bourse et Bienville.

N B.—Il y aura un commis sur la levée, au pied de la rue St-Claude, pour recevoir le fret.

16 sept—3m

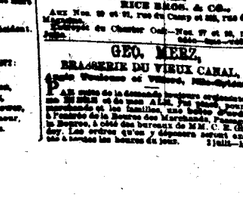

BRILLIANT" DE BUCK

Les seuls BON FOURNEAU qui soit mon entré aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

ont complètes entièrement au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités :

PREMIER PRIX, en 1865, à la Foire de St Louis;

PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;

MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane ;

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis

Ils sont vendus avec un bon fourneau de cuisine ainsi de 8o

49.....RUE DU CAMP.....49

Et achetez un "BRILLIANT."

E. HALLER,

Dépôt de spécialtiés et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, Stoves, de la fonderie et toute espèce d'articles de ménage.

17 sept—1an

FOURNEAU DE CUISINE

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis trente ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1869.

Je certifie avoir acheté de RICE BROS & Co. un [illegible] FOURNEAU CHARTER OAK [illegible] vendu. Ce fourneau est bon et [illegible] Je le recommande à tous ceux qui en ont besoin, comme étant le meilleur fourneau que j'ai connu depuis des [illegible] Je suis convaincu [illegible] AUTRE fourneau durera autant, ni [illegible] même mille.

Mme L. F. FORTIER,

No. 126, rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de la Louisiane, en 1869, où il a été [illegible] [illegible] [illegible]